NORWOOD
ETUDES & RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES

LE DOMAINE DU VILLAGE

RÉSIDENCE PPE

Pully - VD

Maîtres de l'ouvrage
SI NORIMMOB B SA
Route de Prilly 23
1023 Crissier

De Rham & Cie SA
Avenue Mon-Repos 14
1005 Lausanne

Entreprise générale
Norwood SA
Route de Prilly 23
1023 Crissier

Chef de projet:
Cédric Studer

Architecte
David Weibel Architecte
Avenue de Rumine20
1005 Lausanne

Ingénieurs civils
Perret-Gentil+Rey & Associés SA
Chemin de Pré-Fleuri 6
1006 Lausanne

Bureaux techniques
Géotechnique:
De Cérenville géotechnique SA
Avenue de Châtelaine 43
1203 Genève

Architecte paysagiste:
Paysagestion SA
Rue de la Louve 12
1003 Lausanne

Géomètre
Renaud et Burnand SA
Chemin du Devin 51
1012 Lausanne

Coordonnées
Av. Samson-Reymondin 19 D/E/F
1009 Pully

Conception	2011
Réalisation	2011 - 2012

SITUATION

Intégration au Bourg. A l'entrée du vieux Bourg de Pully, la parcelle de 2'560 m² est proche du centre, des commerces comme de la gare et bénéficie d'une vue imprenable sur le lac et les Alpes.

Outre la gestion de la pente ouest-est, la proximité de la voie ferrée constitue une contrainte, tant en terme de concept architectural et de protection phonique que de terrassements. L'ouvrage doit par ailleurs s'intégrer à l'architecture traditionnelle voisine et respecter les règles du plan de quartier relatives à l'implantation et à la volumétrie.

PROJET

Une architecture vivante et rythmée. La première idée forte, chaleureusement accueillie par la Commune, concerne le traitement de l'interface entre la résidence et son environnement immédiat. En dotant les jardins privatifs d'escaliers et portails ouvrant sur l'avenue Samson-Reymondin, le projet donne mouvement et vie à cette zone frontière.

Le traitement des jardins en décrochés, le mur de soutènement percé par les escaliers et surmonté d'un simple treillis, proposent une bonne circulation visuelle entre parties publique et privée.

©Architectes.ch

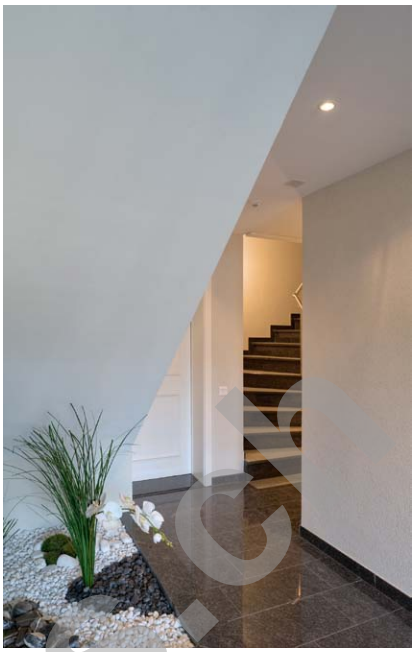

Saine interrelation confirmée par l'ouverture d'un cheminement piétonnier qui, depuis l'arrière du bâtiment, donne un double accès vers le Bourg et vers le bas sur l'avenue.

L'orientation clé du projet, qu'expriment la ligne extérieure du bâtiment comme les répartitions et surfaces des logements, tient en trois mots: rythme, animation, variété. L'ambition, pour cet immeuble de haut standing, est en effet de proposer aux futurs preneurs une offre aussi large que différenciée. Soit des typologies allant du 2 1/2 au 6 1/2 pièces en passant par les duplex et les combles avec mezzanine; et le concept d'appartements imbriqués, pour certains, et qui tous bénéficient d'une organisation des espaces spécifique, pensée et dessinée hors de tout tracé conventionnel.

Cette même créativité se manifeste à l'extérieur. Côté voie ferrée et sur les pignons, où le besoin de protection phonique a dicté le choix d'ouvertures réduites, le rythme repose à la fois sur leur long format vertical et sur la régularité de leur implantation, clin d'œil aux wagons d'un train. Côté sud, l'immeuble déploie sa façade vivante, animée par une composition asymétrique et translatée des différents éléments. L'impression de mouvement est créée tant par les décrochements entre les balcons que par les imbrications aléatoires des jardins d'hiver conçus comme des boîtes de verre serties dans le bois, leurs toitures-terrasses constituant autant de jardins suspendus.

A noter aussi: l'impact réduit des toitures à double-pan, par absence d'avant-toit, qui contribue à la pureté de la ligne et à l'image contemporaine de l'ensemble; mais aussi la manière dont le projet s'est approprié l'obligation dictée par le PPA de rompre, dès le 2ème étage, la continuité du bâtiment - d'où la percée d'une terrasse centrale et traversante d'une centaine de m^2, aire imaginée et paysagée avec pergolas, jardin sur l'arrière et espace-à-manger ouvert sur l'avant, pour une animation optimale du volume.

Conçus et dessinés, comme la terrasse centrale, avec un architecte paysager, les 1'700 m^2 d'espaces extérieurs sont agrémentés d'arbustes indigènes. Avec ses 85 m^2 de panneaux solaires, ses échangeurs de chaleur par appartement et son triple vitrage phonique à l'arrière et sur les pignons, le bâtiment répond par ailleurs aux exigences Minergie.

CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	:	**2'561 m^2**
Surface brute de planchers	:	**2'635 m^2**
Emprise au rez	:	**808 m^2**
Volume SIA	:	**14'900 m^3**
Nombre d'appartements	:	**22**
Abri PC	:	**51 pl.**

entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Gros-œuvre Maçonnerie - Béton armé
PIZZERA-POLETTI SA
1020 Renens

Isolation périphérique
DI GREGORIO Domenico
1024 Ecublens

Etanchéité - Isolation - Ferblanterie
BELET Patrick & Cie
1009 Pully

Fenêtres
EGOKIEFER SA
1844 Villeneuve

Stores - Toiles
SCHENKER Stores SA
1023 Crissier

Installations électriques
ADELEC AEBISCHER & DERUNGS SA
1012 Lausanne

Chauffage
MONNIER Chauffage SA
1009 Pully

Ventilation
VUICHARD Ventilation
1005 Lausanne

Installations sanitaires
MAYOR & Cie SA
1009 Pully

Serrurerie
PILLOUD R. SA
1618 Châtel-St-Denis

Ascenseur
SCHINDLER Ascenseurs SA
1030 Bussigny-près-Lausanne

Chapes
LAIK SA
1072 Forel

Carrelages
GRISONI Carrelages Sàrl
1800 Vevey

Carrelages
CALOZ René Carrelage
1033 Cheseaux

Carrelages
GECARO SA
1350 Orbe

Parquet
PROPRE EN ORDRE SA
1009 Pully

Parquet
REICHENBACH SA
1131 Tolochenaz

Plâtrerie - Peinture
DUCA SA
1033 Cheseaux-sur-Lausanne

Armoires
ALPNACH SA
1022 Chavannes-près-Renens

Portes
NORBA SA
1610 Oron-la-Ville

Cuisines
KuCHena
1004 Lausanne

Cuisines
AGECAB Sàrl
1008 Prilly

Cuisines
LÉMAN CUISINES Sàrl
1110 Morges

Machines laver-sécher
LE TOP DU MÉNAGER
1004 Lausanne

©Architectes.ch

Architecture & Construction CRP Sàrl 1020 Renens - © P. Guillemin novembre 2012
PCL Renens 2573 / LV - Imprimé sur papier certifié FSC Sources mixtes - Photos: Nathalie Racheter